

Moustique tigre : anti-larve biologique (BTI) pour les particuliers



On trouve aujourd'hui sur le marché des produits efficaces qui ciblent les larves de moustiques tigres avec un agent actif biologique (BTI) respectueux de l'environnement. Se présentant sous forme de granulés, ils sont faciles à appliquer.

Bien utilisé, ce type de produit revêt un rôle majeur dans la lutte contre le moustique tigre.

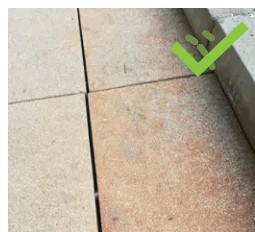
1. Où trouver un anti-larve BTI adapté ?

Ces produits sont disponibles pour les particuliers dans les principaux **magasins de jardinage** et en **ligne**. Vérifier la présence du principe actif biologique « **BTI** » (*Bacillus thuringiensis var. israelensis*).

2. Où utiliser un anti-larve BTI ?

Traiter les points artificiels contenant de l'eau stagnante qui ne peuvent pas être vidés ou isolés, notamment :

- > Regards de canalisations (grilles)
- > Descentes de chenaux
- > Terrasses sur dalles mal drainées
- > Bacs de récupération d'eau de pluie



⚠ Ne pas traiter - et préserver - les étangs et biotopes naturels : ils hébergent des prédateurs du moustique tigre (poissons, amphibiens, puces d'eau, libellules).



3. Comment bien utiliser un anti-larve BTI en granulés ?

Appliquer préalablement **toutes les autres mesures de prévention** : www.ge.ch/moustique-tigre

Dosage : Utiliser **1 mesure** de (se référer à la cuillère doseuse du fabricant) **par site** à traiter



Fréquence adaptée au climat genevois : **Hebdomadaire** (tous les 7 jours) – **d'avril à fin octobre**

Conservation : À **l'abri de la lumière**, dans un endroit **sec et frais** (< 20 °C)

Sécurité : Se conformer aux indications figurant sur l'emballage du produit

